

Pièces à fournir pour les associations

Pièces justificatives	original/copie	pièce jointe	sans objet	observations
CERFA - lien : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1271	original	☐	☐	
Budget prévisionnel arrêté + précisions co-financement (montants, justificatifs)	copie	☐	☐	Délibérations de chaque instance à fournir
Document de présentation du projet (plaquette ou note) + indicateurs de réalisation et de résultat	copie	☐	☐	
Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l'aide (CR de Conseil d'Administration)	copie	☐	☐	
Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales	copie	☐	☐	à demander à l'URSSAF
Justificatifs des dépenses (HT et TTC)	copie	☐	☐	Devis justificatifs, toutes pièces utiles se rapportant aux dépenses)
Publication au Journal Officiel ou récépissé de déclaration en préfecture	copie	☐	☐	
Statuts approuvés ou déposés	copie	☐	☐	
Organigramme de la structure comprenant la liste des membres de l'organe d'administration, détaillant les mandants des membres	copie	☐	☐	
Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux approuvés par l'organe délibérant	copie	☐	☐	
Si marché : Accord-cadre des lots (présentation et montant des lots, procédure suivie, DQE des marchés)	copie	☐	☐	
RIB	copie	☐	☐	